



U.C.S.A.-cgt

## Préavis du 20 janvier - Filière et équipes légères du Siège Laborieuse négociation

**Les deux jours de négociation des 15 et 16 janvier n'ont pour l'instant pas permis d'aboutir.**

Le rétablissement des quatre fictions supprimées en 2015 est un impératif pour la CGT. Si la direction juge utile de diffuser moins de fictions originales sur les antennes de France télévisions, rien ne l'empêche de réduire ses commandes aux producteurs privés. France télévisions a prévu de diffuser 128 fictions en 2015 dont 32 seulement sont fabriquées en interne, contre 96 achetées au privé.

La direction prétend sans le démontrer que les fictions fabriquées en interne montreraient un surcoût de 150.000 euros. Or en admettant même que ce chiffre soit exact (nous sommes persuadés du contraire), la sous-activité que générerait la suppression d'une fiction par site (2,5 équivalent temps plein) représenterait à elle seule un surcoût de 175.000 euros soit 25.000 euros de plus par fiction supprimée !

On voit bien que la justification financière ne tient pas la route et que la direction entend avant tout satisfaire aux attentes des producteurs privés, obnubilés par leurs chiffres d'affaires et leurs profits, quitte à torpiller notre outil de production interne. C'est inacceptable et c'est la raison pour laquelle cette revendication est portée par l'ensemble des personnels de la production, que ce soit en fiction, en vidéo mobile, en post production, en équipes légères ou à la vidéographie de Nancy.

La CGT exige la mise en place immédiate du pacte de priorité sur le recours aux moyens internes. Ce pacte a été au cœur des propositions alternatives dans le cadre de la négociation du PDV et a été intégré dans le relevé de conclusions du 30 avril 2014. La direction s'était engagée à le présenter au CCE avant la fin 2014, il n'en a rien été. Ce pacte doit s'appliquer à toutes les nouvelles émissions et quel que soit le genre de programmes, fictions, documentaires, magazines. Sur les 1400 documentaires diffusés chaque année sur les antennes de France télévisions, combien sont fabriquées en interne ?

L'outil de production intégré de France télévisions est un atout indéniable. La création de l'entreprise unique permet de recourir aux moyens lourds pour approvisionner l'ensemble des grilles. Cela ne peut évidemment aboutir à une réduction de son périmètre.

La couverture par le car de Rennes de la soirée Charlie Hebdo à la Maison de Radio France le 11 janvier a démontré une nouvelle fois les capacités de notre outil, sa réactivité, son excellence... Et ni M.Pflimlin (PDG de FTV) ni M.Gallet (PDG de Radio France) n'ont à ce moment-là incriminé les soi-disant surcoûts de la filière à cause de son implantation régionale ou de son manque de souplesse...

Reprise des négociations ce lundi 19 janvier 2015 à 11H. D'ici là, le préavis est maintenu.

Paris, le 19 janvier 2015